

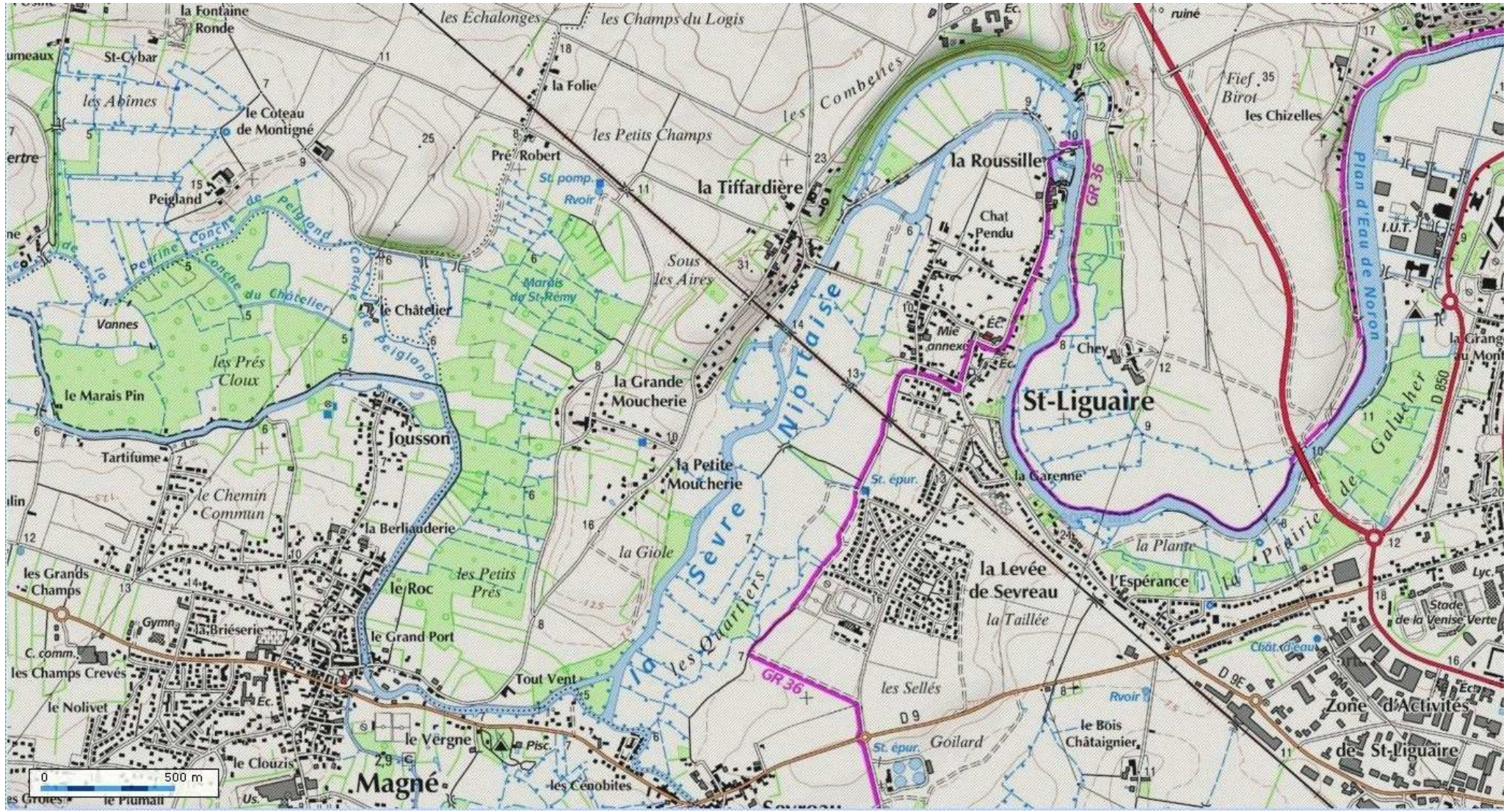
# Dossier Inscription



Enduro de la  
Coulee Verte

<http://www.clubcarpegauleniortaise.fr>  
[contact@clubcarpegauleniortaise.fr](mailto:contact@clubcarpegauleniortaise.fr)

# Plan de la Sèvre Niortaise



# Déroulement de l'épreuve

- **Vendredi 29 Octobre 2010**

- 10h00 : Accueil des participants (Parking du parc des expositions de Niort Noron)
- 10h30 : Tirage des postes
- 14h00 : Repérage et amorçage des postes
- 15h00 : Début de la pêche

- **Samedi 30 Octobre 2010**

- 9h00 - 10h00 : Pesée
- 16h00 - 17h00 : Pesée

- **Dimanche 31 Octobre 2010**

- 9h00 - 10h00 : Pesée
- 16h00 - 17h00 : Pesée

- **Lundi 1<sup>er</sup> Novembre 2010**

- 9h00 - 10h00 : Pesée
- 10h30 : fin de pêche
- 11h30 : Remise des lots
- 12h30 : Casse-croûte de clôture et tirage de la tombola

# Règlement de l'Enduro

1. Le fait de s'engager implique le respect total du règlement.
2. Tout concurrent devra être titulaire du permis de pêche donnant droit à la pêche en Deux Sèvre. Possibilité de contrôles par la garderie.
3. Aucun remboursement en cas de désistement.
4. L'association décline toute responsabilité sur la dégradation, perte ou vols de vos biens pendant l'enduro.
5. Toute personne ivre ou personne qui troublerait la tranquillité des autres pêcheurs, des promeneurs, des riverains sera renvoyée sur le champ.
6. Pêche par équipe de deux pêcheurs, 4 lignes par pêcheur, soit 8 lignes par équipe, ou 4 lignes pour un pêcheur seul.
7. Mineur accepté, accompagné d'un adulte.
8. Toute équipe devra avoir au minimum un pêcheur sur le poste.
9. Les lignes sont tendues uniquement à l'intérieur du ring de pêche et parallèles aux axes donnés.
10. Un hameçon simple par ligne.
11. Le meilleur poids total désignera le vainqueur de la compétition et définira le classement général.
12. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le calcul du meilleur poids moyen.
13. Interdiction de se faire aider par une personne étrangère à l'équipe à l'exception de la mise à l'épuisette d'un poisson qui pourra être fait uniquement par un participant de l'épreuve en cas d'absence de l'équipier.
14. La pêche et l'amorçage sont strictement interdits hors des heures officielles de l'épreuve sous peine de disqualification.
15. Seules les pêches traditionnelles à la pelote et plombée française ou anglaise sont autorisées.
16. Les flotteurs swing-tip et quiver-tip seront interdits.
17. L'embarcation est autorisée pour accéder au poste, pour le repérage, la dépose de repère, l'amorçage, le décrochage des lignes et pour éventuellement épuiser le poisson. Le moteur thermique est autorisé.
18. Echo sondeur autorisé.
19. Il est permis de pêcher de travers si cela n'entraîne aucune gêne pour les postes à proximité immédiate, dans une limite raisonnable.
20. Seules les carpe miroirs, communes et cuirs compteront pour la pesée à égalité de points.
21. Le matelas de réception est obligatoire.
22. Toutes les carpes seront remises à l'eau vivante (no-kill).
23. Esches animales interdites.
24. Tout poisson ferré avant le signal de fin d'épreuve sera comptabilisé à condition d'être mis au sec dans les 15 minutes qui suivent ce signal.
25. Les bivvys et parapluies de pêche seront obligatoirement verts ou camouflages.

26. Gilet de sauvetage recommandé.
27. Les feux de camp, barbecues seront strictement interdits sous peine d'exclusion.
28. Déforestation interdite.
29. Interdiction formelle de faire du bruit sur les berges (respect).
30. Après l'épreuve vos emplacements devront rester propres. ***Il vous sera remis des sacs poubelles.***
31. Tout refus de poste sera synonyme de disqualification.
32. **Durant l'épreuve nous demandons aux compétiteurs de respecter les autres activités se déroulant sur la Sèvre Niortaise, laisser le passage libre dans les chemins.**
33. **PAR TEMPS D'ORAGE**, arrêter immédiatement toutes activités, ne pas rester en contact avec du matériel conducteur d'électricité (cannes, piquets, armatures métalliques, arbre, etc.....).

# Obligatoire

1. Bateaux avec moteur électrique ou thermique. Plusieurs descentes à bateaux sont à disposition sur les trois zones de l'enduro. Prévoir un nombre suffisant de batteries ou carburant.
2. Parapluie tente, bivy de pêche inférieur à 9m<sup>2</sup> sont **obligatoires**.
3. Pelle US indispensable pour enterrer vos excréments.
4. **Lisez bien le règlement et portez la mention LU ET APPROUVE sur la fiche d'inscription.**

# Fiche d'inscription

*Seules seront prises en compte les fiches d'inscriptions accompagnées du règlement.*

En cas de désistement intervenant avant l'épreuve, le montant de l'inscription ne sera pas remboursé et ne pourra être réclamé par l'équipe concernée, sauf en cas de force majeure dûment justifiée. Si une équipe ayant réglé son inscription se trouvait dans l'impossibilité de participer, elle pourrait se faire remplacer. L'équipe remplaçante n'aurait donc aucun montant d'inscription à régler.

## 1. CAPITAINE

- Nom : \_\_\_\_\_
- Prénom : \_\_\_\_\_
- Adresse : \_\_\_\_\_
- Code postal : \_\_\_\_\_
- Ville : \_\_\_\_\_
- Téléphone : \_\_\_\_\_
- E-mail : \_\_\_\_\_
- N° du Permis : \_\_\_\_\_ N° du Volet : \_\_\_\_\_

## 2. EQUIPIER

- Nom : \_\_\_\_\_
- Prénom : \_\_\_\_\_
- Adresse : \_\_\_\_\_
- Code postal : \_\_\_\_\_
- Ville : \_\_\_\_\_
- Téléphone : \_\_\_\_\_
- E-mail : \_\_\_\_\_
- N° du Permis : \_\_\_\_\_ N° du Volet : \_\_\_\_\_

- Déclarent n'avoir aucune contre indication médicale pour pratiquer la pêche de la carpe.
- Déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et des conditions de participation à l'enduro de pêche à la carpe organisé par le Club Carpe de la Gaule Niortaise.
- Ci-joint règlement de l'inscription de l'équipe : **110 €uros par équipe.**
- Règlement par chèque à l'ordre du **Club Carpe de la Gaule Niortaise** (à joindre obligatoirement à l'inscription), retourner à :

***POUPEAU Mickaël, 65 rue des Souterrains, 79370 FRESSINES***

***BERGEON Aurélien, Paunay, 11 rue des Combes, 79400 SAIVRES***

### Renseignements :

- **POUPEAU Mickaël au 06 31 36 52 15**
- **BERGEON Aurélien au 06 72 75 92 23**
- **<http://www.clubcarpegauleniortaise.fr>**

Date

Signature du Capitaine

Signature de l'Equipier